

Cochevis de Thékla, *Galerida theklae* (Brehm, 1858)

Classification (Ordre, Famille): Passériformes, Alaudidés

Description de l'espèce

Le Cochevis de Thékla est une grande alouette huppée avec un masque facial contrasté, un large cercle orbital apparent clair. La huppe est assez touffue et peu développée, le bec est relativement court avec la mandibule inférieure convexe ou droite. Les couvertures alaires et le dos sont brun-olivâtre. La poitrine est marquée de stries très sombres et très nettes contrastant sur un fond beige clair. Les tarses sont de couleur chair à paille, et les ongles de couleur paille-grisâtre. L'oiseau en vol montre des sous-alaires de couleur crème et les sus-caudales rousses [3 ; 4]. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel et il n'est plus possible de donner un âge aux oiseaux après la mue post-juvénile survenant avant le premier hiver (août à octobre). La détermination par le chant, est, elle aussi, peu aisée. Celui-ci est si riche en imitations qu'il a été possible d'identifier jusqu'à 11 espèces différentes lors d'un chant de deux à trois minutes [3 ; 4]. Il est également difficile à distinguer de celui du Cochevis huppé (*Galerida cristata*) (JCR, CD3/pl.40).

Longueur totale : 15 à 17 cm. Poids : 35 à 46 g.

Difficultés d'identifications (similitudes)

La distinction avec le Cochevis huppé demande une grande expérience du fait d'une grande ressemblance entre ces deux espèces. Elle n'est souvent possible que dans d'excellentes conditions d'observation. Globalement, le Cochevis de Thékla est plus compact et plus petit avec une coloration d'ensemble à la fois plus terne et plus contrastée. A la différence du Cochevis de Thékla, le Cochevis huppé montre en vol des sous-alaires de couleur rousse et des sus-caudales d'une couleur brun-claire, identique à celle du croupion. D'après GONIN [3 ; 4], les cris de contacts semblent plus faciles à différencier ; ils sont beaucoup plus flûtés et moins roulés que ceux du Cochevis huppé.

Répartition géographique

L'espèce est presque exclusivement méditerranéenne [bg7]. Le Cochevis de Thékla est présent en Afrique du Nord, du Maroc à la Libye avec cinq sous-espèces différant les unes des autres par la coloration et les mensurations. En Europe, la sous-espèce nominale est présente dans toute la péninsule Ibérique, les îles Baléares et, en France, dans le Languedoc-Roussillon qui constitue la limite nord de répartition mondiale. Il existe également une autre population en Abyssinie (Erythrée, Somalie).

En France, la population, sédentaire, est fragmentée en trois zones différentes [3 ; 4]. La plus septentrionale occupe le massif calcaire des Basses-Corbières, de Villesèque-des-Corbières au nord à Tautavel et Rivesaltes au sud. Une petite population de quelques couples est isolée sur le causse de Thuir, petite butte calcaire au sud-est de Perpignan. La troisième population se situe sur la partie littorale du massif siliceux des Albères de Port-Vendres à Cerbères, en contact avec celle des Albères espagnoles [10 ; bg44].

Biologie

Ecologie

En France, le Cochevis de Thékla vit quasi exclusivement dans les garrigues et maquis très ouverts ou dégradés dont le recouvrement total de la végétation n'excède pas 40 à 50% [5 ; 6 ; 13]. Dans les Corbières et la plaine du Roussillon, sur substrat calcaire et dans les Albères sur substrat siliceux, c'est un oiseau typique des pelouses sèches et caillouteuses à végétation composée essentiellement de Brachypode rameux *Brachypodium retusum*, Chêne kermès *Quercus coccifera*, Romarin *Rosmarinus officinalis*, Thym *Thymus* sp., Caméléé *Cneorum tricocum*, Genêt scorpion *Genista scorpioides*, Cistes *Cistus monspeliensis* et de quelque Chênes verts *Quercus ilex*, Génévrier oxycèdre *Juniperus oxycedrus* et Buis *Buxus sempervirens* [3 ; 4 ; 9]. Il occupe ces milieux lors de la période de reproduction et la plus grande partie du reste de l'année. En hiver, il se déplace à l'occasion pour s'alimenter dans les vignes, les labours et d'autres friches à proximité immédiate du site de nidification [3 ; 4]. En période de nidification, sa distribution altitudinale dans la plaine du Roussillon et dans les Basses-Corbières s'échelonne entre 20 à 410 mètres (Mont Plat, Opoul-Périllos), et dans les Albères s'étend du niveau de la mer à 760 mètres (Puig d'en Jorda, Banyuls), voire occasionnellement jusqu'à 1 000 mètres [7].

Comportement

Sur les zones de reproduction les plus favorables et à forte densité, le Cochevis de Thékla semble former des colonies lâches où tous les chanteurs sont en contact. Les couples isolés se trouvent en général sur des zones où la structure de végétation plus dense et haute est moins favorable. Les cochevis en couples défendent âprement leur territoire. La période de chant débute dès la mi-mars et se prolonge jusqu'en mai, le pic d'activité se situant de fin mars à avril. Les oiseaux se tiennent alors le plus souvent haut dans le ciel en vol stationnaire, terminant leur évolution par un piqué final pour regagner le sol. Ils peuvent également chanter depuis un promontoire dominant la zone, au sommet

d'un tas de pierre, d'un muret, d'un buisson ou d'un arbuste, sur le toit d'une bergerie voire même sur un fil ou un poteau téléphonique. Apparemment seuls les mâles chantent.

Cette espèce est très discrète en dehors de la période de chant. Elle se tient la plupart du temps au niveau du sol, se déplaçant rapidement dans la végétation basse. Les adultes sont très sédentaires, leurs déplacements moyens par rapport à leur site de capture n'excédant pas 150 mètres [3 ; 4]. Néanmoins, certains individus, très probablement des juvéniles, pourraient s'éloigner à plus grande distance peu après leur émancipation.

En hiver, sur les zones occupées à la belle saison par une forte densité de nicheurs, les oiseaux se rassemblent souvent en petits groupes allant jusqu'à une quinzaine d'individus. Il est probable que ces troupes soient constituées de plusieurs familles pouvant ponctuellement s'associer à d'autres espèces, le plus souvent l'Alouette lulu *Lullula arborea* et localement le Cochevis huppé. Pendant cette phase hivernale et grégaire de leur vie, les mâles, déjà en couple, défendent leur femelle au sein du groupe [3 ; 4].

Reproduction et dynamique de population

Le nid est construit par les deux partenaires mais le mâle y participe toutefois un peu moins, se consacrant à la surveillance des environs pendant que la femelle recherche activement les petits brins secs de Brachypode qui composent la quasi totalité de la coupe [3 ; 4]. Placé au sol, au milieu d'une zone de pelouse dégagée, ce nid est bien camouflé sous une touffe de Brachypode rameux, de Genêt scorpion, de Thym ou encore sous un Chêne kermès [3 ; 4]. L'orientation de son accès est choisie pour éviter une exposition trop intense au soleil lors des périodes les plus chaudes de la journée, mais aussi pour être à l'abri des vents dominants, très forts et réguliers en Languedoc-Roussillon [3 ; 4 ; 16]. La ponte de trois à six œufs, (en moyenne 3,7) [2 ; 10] est déposée entre avril et début juin. La durée d'incubation est d'environ 15 jours [3 ; 4 ; 11 ; bg7]. Les jeunes quittent le nid à l'âge de neuf jours et restent à couvert dans les environs pendant encore cinq jours [3 ; 4 ; bg7]. Ils sont nourris par leurs parents jusqu'à l'âge de un mois environ [3 ; 4]. Des études effectuées en Espagne montrent que le taux de réussite à l'envol est très faible, avec un taux d'échec de l'ordre de 83% [14 ; 17] qui serait dû en grande partie à une forte prédation, essentiellement par le Chien *Canis familiaris* et le Renard roux *Vulpes vulpes*. D'autres espèces s'attaqueraient aussi aux nichées mais avec moins de régularité : Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*, Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis*, Lézard ocellé *Lacerta lepida* ainsi que trois espèces de serpents, la Couleuvre de Montpellier *Malpolon monspessulanus*, la Couleuvre fer-à-cheval *Coluber hippocrepis* (non présente en France) et la Couleuvre à échelons *Elaphe scalaris*. Hormis la prédation, les pluies printanières, souvent torrentielles en Languedoc-Roussillon, peuvent entraîner la destruction des nichées par le ruissellement des eaux.

Les individus peuvent se reproduire dès l'âge d'un an [3 ; 4]. Les couples effectuent souvent deux nichées régulières et peuvent déposer occasionnellement une ponte de remplacement. Les densités de population sont très variables. Le maximum observé en France est de l'ordre de un couple pour quatre hectares [1 ; 3 ; 4]. Par comparaison, les densités maximales relevées en Espagne sont de un couple pour 1,35 hectares [bg44].

Régime alimentaire

Les Cochevis de Thékla recherchent leur nourriture au sol, en retournant les cailloux, en piochant dans la terre ou en fouillant dans la végétation basse [3 ; 4 ; bg7]. En Espagne, il a été montré qu'ils se nourrissent essentiellement d'arthropodes (Insectes orthoptères, coléoptères, hémiptères, et aussi araignées...) en période de reproduction, et de graines toute l'année, avec une plus grande proportion de ces éléments végétaux en hiver [8]. Aucune étude précise du régime alimentaire n'a pour le moment été menée en France.

Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

6110*- Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyssa-Sedion albi* (Cor. 34.11)

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (* sites d'orchidées remarquables) (Cor. 34.31 à 34.34)

6220*- Parcours substepmiques de graminées et annuelles des *Thero-Brachypodietea* (Cor. 34.5)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81) inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux et en Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Lors de la dernière estimation de la population nationale en 2003 [3 ; 4], 60% des effectifs nicheurs se situaient dans le périmètre de la ZPS Basses-Corbières.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est considéré comme défavorable en Europe, avec une population estimée entre 1 500 000 et 2 100 000 couples [bg2]. Les effectifs sont estimés entre 1 400 000 et 1 600 000 couples en Espagne et entre 50 000 et 500 000 au Portugal [bg2].

En France, où elle fut découverte en 1931 [9], elle est aussi considérée de manière provisoire comme « Vulnérable » [bg53] et seules quelques études nous apportaient des éléments sur la population [6 ; 12] : quelques dizaines à 200 couples pour la fin des années 1990 [bg19] et 10 à 100 couples en 1997 [bg53]. Depuis début 2002, une recherche approfondie a permis de préciser ces estimations. En 2003, entre 262 et 287 mâles chanteurs ou couples ont été recensés dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, mais des zones restent encore à prospecter. Actuellement, aucune tendance d'évolution des effectifs n'a pu être mise en évidence dans notre pays, mais il se pourrait que l'espèce soit en légère régression [3 ; 4] comme c'est le cas en Espagne [bg68].

Menaces potentielles

La plus importante est la reprise de la dynamique végétale des milieux de nidification, de plus en plus soustraits au pâturage et aux incendies (volontaires ou non) qui les maintenaient à un stade herbacé très recherché par cette espèce. Le pastoralisme est de plus en plus abandonné du fait de la déprise agricole et l'on assiste à un renouveau de la forêt, facilité par la mise en œuvre de puissants moyens de lutte contre les incendies et par la surveillance croissante portée à un type d'habitat « mité » exposé au feu. Conséquence inéluctable, les milieux ouverts, qu'ils soient d'origine pastorale ou sylvicole, avec une strate herbacée et arbustive hétérogène, se raréfient et tendent à être colonisés par les ligneux. Les reboisements seraient également défavorables.

La seconde menace est l'urbanisation de l'habitat préférentiel de cette alouette par des zones industrielles, commerciales ou d'habitation. Cette catégorie de menace vise directement une fraction de la population la plus septentrionale d'Europe.

En Espagne, l'intensification de l'agriculture, en particulier dans les plaines steppiques, conduit à une dégradation, voire une perte totale d'habitat [bg68]. Ces modifications dans l'utilisation du milieu entraîneraient par ailleurs un surcroît de prédation [15].

Propositions de gestion

Le maintien de la population française du Cochevis de Thékla passe essentiellement par la conservation de son habitat de prédilection, les pelouses sèches ouvertes et caillouteuses. A cette fin, on pourrait envisager la mise en œuvre de diverses mesures :

La relance du pâturage : il faudrait la réserver en priorité aux zones en cours de fermeture puis en second lieu, aux pelouses encore ouvertes. Le pâturage hivernal par les ovins et les caprins semblerait être la meilleure solution. L'idéal serait d'associer ce pâturage hivernal des pelouses méditerranéennes avec celui des alpages pyrénéens proches (Pyrénées-Orientales, Ariège et Andorre).

Le brûlage contrôlé : il serait envisageable sur de petites superficies, périodiquement, là où le pâturage est difficile à pratiquer (milieux trop fermés ou trop accidentés pour le bétail) avec l'avantage d'un retour plus rapide aux stades herbacés très ouverts. Ce pourrait être également un préalable à l'installation d'activités pastorales sur ces secteurs.

Le girobroyage : cette méthode pourrait être utilisée sur les zones les plus plates et dépourvues de gros blocs de pierres, avec de préférence un girobroyeur « à marteaux » qui limite la repousse des ligneux.

La protection des sites fréquentés par le Cochevis de Thékla ou qui lui sont favorables : inscription en zone naturelle dans les plans d'aménagement du territoire (Plan locaux d'urbanisme...) et maîtrise des actions de reboisement. Il serait alors possible de mettre en œuvre des mesures de protection réglementaires ou contractuelles locales et en tout premier lieu sur les sites d'occurrence de la population en limite d'aire septentrionale de l'espèce.

La conservation des habitats du Cochevis de Thékla serait bénéfique à tout un cortège d'oiseaux rares et menacés, typiques des habitats ouverts méditerranéens dont beaucoup sont inscrits en Annexe I de la Directive Oiseaux : Pipit rousseline (*Anthus campestris*), Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*), Fauvette à lunette (*Sylvia conspicillata*), Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), Pie-grièche méridionale, Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*).

Etudes et recherches à développer

Un suivi régulier des sites les plus importants devrait être effectué pour s'assurer de l'état de conservation des populations de cette espèce. Une enquête nationale reprenant les prospections de 2002 à 2004, pourrait être ainsi réalisée tous les cinq ans.

L'habitat du Cochevis de Thékla mériterait d'être soigneusement précisé car d'importantes différences de densités s'observent d'un site à un autre dans des milieux qui paraissent au premier abord, similaires. Dans ce but, l'analyse des groupements végétaux sur les sites fréquentés et celle du régime alimentaire du Cochevis seraient à entreprendre. Enfin, l'impact de la multiplication des installations éoliennes sur ses territoires ou dans des zones très favorables est à étudier.

Bibliographie

1. ABS, M. (1963).- Vergleichende untersuchungen an Haubenlerche (*Galerida cristata*) und Theklalerche (*Galerida theklae*). *Bonn. Zoologische Beiträge* 14: 1-128.
2. FERRER, X., MARTINEZ I VILALTA, A. & MUNTANER, J. (1986).- *Historia natural dels paisos catalans : Ocells*. Vol. 12, Barcelona
3. GONIN, J. (2002).- *Le Cochevis de Thékla (Galerida theklae) en Languedoc-Roussillon : répartition, biologie / écologie*. Rapport de 1ère année. LPO Aude & GOR. 14 p.
4. GONIN, J. (2004).- *Le Cochevis de Thékla (Galerida theklae) en Languedoc-Roussillon : répartition, biologie / écologie*. Rapport d'activité 2003. LPO Aude et GOR. 22 p.
5. GONIN, J. (à paraître).- *Le Cochevis de Thékla (Galerida theklae) en Languedoc-Roussillon : répartition, biologie / écologie*. Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. EPHE, LPO Aude & GOR.
6. GUILLAUMET, A. (1996).- *Diagnostic écologique des territoires de chasse du couple d'Aigle de Bonelli Hieraaetus fasciatus nicheur dans le massif du Pic du Pied de Poul (Corbières orientales – Aude) et propositions pour le montage d'un programme de type agri-environnemental de conservation de l'avifaune patrimoniale*. LPO Aude.
7. HEYMER, A. (1967).- Les oiseaux des Pyrénées-Orientales. Observation dans la réserve de la Massane et ses environs. *Vie et Milieu* 18: 231-238.
8. HODAR, J.A. (1995).- Diet of the Thekla Lark, *Galerida theklae*, in a shrubsteppe of southeastern Spain. *Donana, Acta Vertebrata* 22: 110-114.
9. MAYAUD, N. (1931).- Observations ornithologiques en Roussillon. Une espèce nouvelle pour la France. *Alauda* 3: 441-452.
10. MUNTANER, J., FERRER, X. & MARTINEZ I VILALTA, A. (1983).- *Atlas dels Ocells nidificants de Catalunya i Andorra*. Ketres, Barcelona. 322 p.
11. PASTEUR, G. (1958).- Notes sur la biologie de la reproduction du Cochevis de Thékla. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* 28: 73-76.
12. PRODON, R. (1988).- *Dynamique des systèmes avifaune-végétation après déprise rurale et incendie dans les Pyrénées méditerranéennes siliceuses*. Thèse de doctorat, Université Paris VI, Paris. 333 p.
13. PRODON, R. & LEBRETON, J.D. (1981).- Breeding avifauna of a Mediterranean succession : the Holm Oak and Cork Oak series in eastern Pyrenees, 1. Analysis and modelling in the structure gradient. *Oikos* 37: 21-38.
14. SUAREZ, F. & MANRIQUE, J. (1992).- Low breeding success in Mediterranean shrubsteppe passerines : Thekla Lark *Galerida theklae*, Lesser Short-toed Lark *Calandrella rufescens*, and Black-eared Wheatear *Oenanthe hispanica*. *Ornis Scandinavica* 23(1): 24-28.
15. SUAREZ, F., YANES, M., HERRANZ, J. & MANRIQUE, J. (1993).- Nature reserves and the conservation of Iberian shrubsteppe passerines : the paradox of nest predation. *Biological Conservation* 64: 77-81.
16. YANES, M., HERRANZ, J., MANRIQUE, J., DEL MORAL, J.C. & SUAREZ, F. (1997).- La orientation de los nidos de passeriformes esteparios. *Doñana, Acta Vertebrata* 24: 210-217.
17. YANES, M. & SUAREZ, F. (1996).- Incidental nest predation and lark conservation in an iberian semiarid shrubsteppe. *Conservation Biology* 10: 881-887.